



DEPARTEMENT DE L'ISERE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

Madame le Maire

Aux

Elu(e)s

Satolas-et-Bonce, le 26 février 2026

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le **lundi 2 mars 2026 à 19h00** en Mairie, en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal.

Ordre du Jour :

- Reprise anticipée du résultat 2025
- Vote du Budget Primitif 2026
- Vote des taux d'imposition 2026
- Autorisation du Maire à effectuer des virements de crédits d'un chapitre à l'autre dans la limite de 7,5% (fongibilité des crédits de fonctionnement et d'investissement)
- Attribution DSP centre de Loisirs
- Indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)
- Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections - IFCE
- Convention service conseil en énergie partagée (CEP) - CAPI
- Convention SPA
- Convention service commun Archives - CAPI
- Convention Centre Médico Social pour les écoles

- Décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations

- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, mes salutations distinguées.



Madame Le Maire
Christine SADIN



www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr

159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonce

 Village de Satolas-et-Bonce